



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.29/2003/81
31 juillet 2003

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS et FRANÇAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Forum mondial de l'harmonisation des règlements
concernant les véhicules (WP.29)

(Cent-trente et unième session, 11-14 novembre 2003,
point 4.2.20. de l'ordre du jour)

**PROJET DE RECTIFICATIF 1 AU COMPLÉMENT 5 A LA SÉRIE 03 D'AMENDEMENTS
AU RÈGLEMENT No 44**

(Dispositifs de retenue pour enfants)

Transmis par le Groupe de travail de la sécurité passive (GRSP)

Note: Le texte reproduit ci-après a été adopté par le GRSP à sa trente-troisième session et il est transmis pour examen au WP.29 et à l'AC.1. Il a été établi sur la base du document TRANS/WP.29/GRSP/2001/16Rev.2/Corr.1, non modifié (TRANS/WP.29/GRSP/33, par. 37).

Le présent document est un document de travail distribué pour examen et commentaires. Quiconque l'utilise à d'autres fins en porte l'entière responsabilité. Les documents sont également disponibles via INTERNET :
<http://www.unece.org/trans/main/welcwp29.htm>

Paragraphe 2.1.1.6., modifier comme suit:

2.1.1.6. Les systèmes de retenue pour enfants

A -

B -

B1 - ISO/F2X

Système de retenue pour jeunes enfants,
faisant face vers l'avant et de hauteur réduite

C -

D -

F -

G -

Groupe de masse		Type
0 (jusqu'à 10 kg)	F	ISO/L1
	G	ISO/L2
	E	ISO/R1
0+ (jusqu'à 13 kg)	C	ISO/R3
	D	ISO/R2
	E	ISO/R1
I (9 à 18 kg)	A	ISO/F3
	B	ISO/F2
	B1	ISO/F2X
	C	ISO/R3
	D	ISO/R2